

## Procès verbal du Conseil d'école

**Conseil d'école n°2**    **Date : 03/04/2018**

**Durée : 2H**

Participants	
<p><i>Représentants des parents d'élèves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme DE LA GRANGE , titulaire excusée</li> <li>- Mme JACONO titulaire excusée</li> <li>- Mr LECUYER titulaire excusé</li> <li>- Mme ARNOULD suppléante excusée</li> <li>- Mme CORRE suppléante</li> <li>- Mme JULIEN suppléante excusée</li> </ul>	<p><i>Enseignants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme MONNIN</li> <li>- Mme PLATEL</li> <li>- Mme CHARRAULT</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre de droit : M BOISSIERE , IEN Orsay</li> </ul>
<p><i>Représentants de la mairie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. HILLION, Maire de Vauhallan excusé</li> <li>- Mme GARCIA Conseillère municipale adjointe , en charge des affaires scolaires</li> </ul>	
<p><b>Président de la séance : Mme MONNIN, directrice</b></p>	

### Ordre du jour :

#### 1. La rentrée scolaire 2018- 2019

Lors du Conseil d'école extraordinaire du 16 janvier dernier, il a été voté le retour à la semaine à 4 jours avec absence d'école le mercredi matin. Les horaires seront les suivants : 8h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30.

La troisième classe ne sera pérenne que si le nombre d'inscription en petite section est suffisant soit 16 enfants minimum et s'il n'y a pas de départ d'élèves. A ce jour, il y a 12 petits de 3 ans et 1 inscrit en moyenne section.

#### 2. La sécurité

##### **La cour :**

- Les poteaux de la barrière en fond de cour ont été scellés comme il était prévu par la mairie. Cette barrière nécessite néanmoins une surveillance constante car les grilles ont tendance à se déboîter suite à l'assaut des élèves qui courent et s'arrêtent dans la barrière malgré les consignes des enseignantes.

**PPMS et incendie** : 3 exercices de mise en sécurité et d'exercices incendie sont prévus sur l'année. Les dates ne sont volontairement pas communiquées aux parents à l'avance afin que les enfants ne soient pas avertis. Nous communiquons les résultats aux parents après l'exercice.

**Le plan Vigipirate** est toujours en vigueur. Certains parents estiment que le fait de ne pas pouvoir entrer librement dans l'école empêche une communication fluide avec les enseignantes. Ils souhaiteraient pouvoir accompagner leur enfant jusqu'à la classe afin d'améliorer cette communication.

Il a été rappelé que tous les parents souhaitant s'entretenir avec la maîtresse sont autorisés par l'enseignante de service de porte le matin à rentrer.

De même, il est préférable de prendre rendez-vous avec la maîtresse plutôt que de parler entre deux portes et le temps d'accueil 8 h 20 - 8 h 45 est un temps d'enseignement.

Enfin, pour entrer dans l'école et les classes, il est proposé aux parents :

- deux temps festifs, la fête du jeu et le spectacle de fin d'année
- des temps plus institutionnels, la réunion d'informations de rentrée, la remise des cahiers de réussite deux fois par an.
- des temps d'enseignements autour du jeu de société ou de la cuisine ou de découverte de leur métier, notamment le mercredi matin.
- 

**Le chemin des sablons** : la mairie proposera une réunion en présence de Monsieur le maire, François HILLION, et les représentants des parents d'élèves afin d'aborder la sécurité du chemin des sablons pendant le temps des travaux. Le secrétaire de mairie, M Rodolphe Aubert, a demandé aux responsables des travaux d'éviter de passer aux heures d'école.

### 3. Les actions pédagogiques (partenariats, sorties)

Nous ne participerons pas à la proposition académique *On en copie pas mais...* car victime de leur succès, le château de Versailles n'a pu recevoir toutes les classes.

Sylvie Nusser accueille les classes tous les 15 jours pour lire et emprunter des livres. La bibliothèque étant en travaux, Mme Nusser intervient dans l'école.

Tous les élèves ont participé au raconte-tapis la dernière semaine de mars.

Les GS n'ont pas participé au prix des lecteurs *les petits loups du livre* en mars

car le choix des livres proposés par le département était inadapté aux élèves de GS.

Le spectacle de l'école aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 18 h 30. Il n'y aura pas de kermesse à moins que l'association de parents d'élèves l'organise.

Nous remercions les parents qui ont participé aux chalandises, marché de Noël par leurs achats, par leur présence ou par leur préparation. Nous tenons compte des remarques de prix trop élevés pour les objets.

La fête du jeu et la venue du Père Noël a eu un franc succès auprès des élèves ainsi que le carnaval avec le spectacle de M Claude Jardin.

La fête du jeu a eu lieu à l'école maternelle et à la bibliothèque. Des enfants de la crèche avec leur famille sont venus jouer. Les enseignantes pensent reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Les aînés ont apprécié nos mobiles pour la décoration de leur repas de début d'année.

Les classes vont bénéficier des conseils d'Aurélié Buthier des services techniques de la mairie à partir de cette semaine selon le planning suivant mardi matin la classe d'Audrey, mercredi matin la classe de Dorine et jeudi après-midi la classe de Céline.

Pour clore notre année de contes racontés par Titane toute l'école ira visiter le château de Breteuil le mardi 5 juin.

Les GS participeront au cross du mercredi 16 mai 2018 en tenant compte des réglementations en vigueur en ce qui concerne la sécurité.

#### 4. La coopérative scolaire

Les photos vendues ont rapporté 484 €

La vente d'objets aux chalandises a permis de rapporter 165,03 €

Les dons des parents ont rapporté 695 €

Les dépenses importantes furent les deux spectacles, celui de Noël et celui de Carnaval, 500 € chacune et les régies d'avance des classes soit 150€ par classe.

**Fait à : Vauhallaan**

**Le 3 avril 2018**

*Le secrétaire de séance*  
Audrey CHARRAULT

*Le présidente du conseil d'école*  
CELINE MONNIN

